

ville-d'Avray

MAGAZINE

#377
JUILLET - AOÛT 2025

07 Cadre de vie

La Ville signe son
Contrat de Mixité Sociale

08 Prévention sécurité

Pour des vacances sereines

12 Santé

Bougeons-nous !

13 L'invité du mois

Louis Coppin,
le Dagoveranien
qui a remporté
la Kings League

09 Environnement

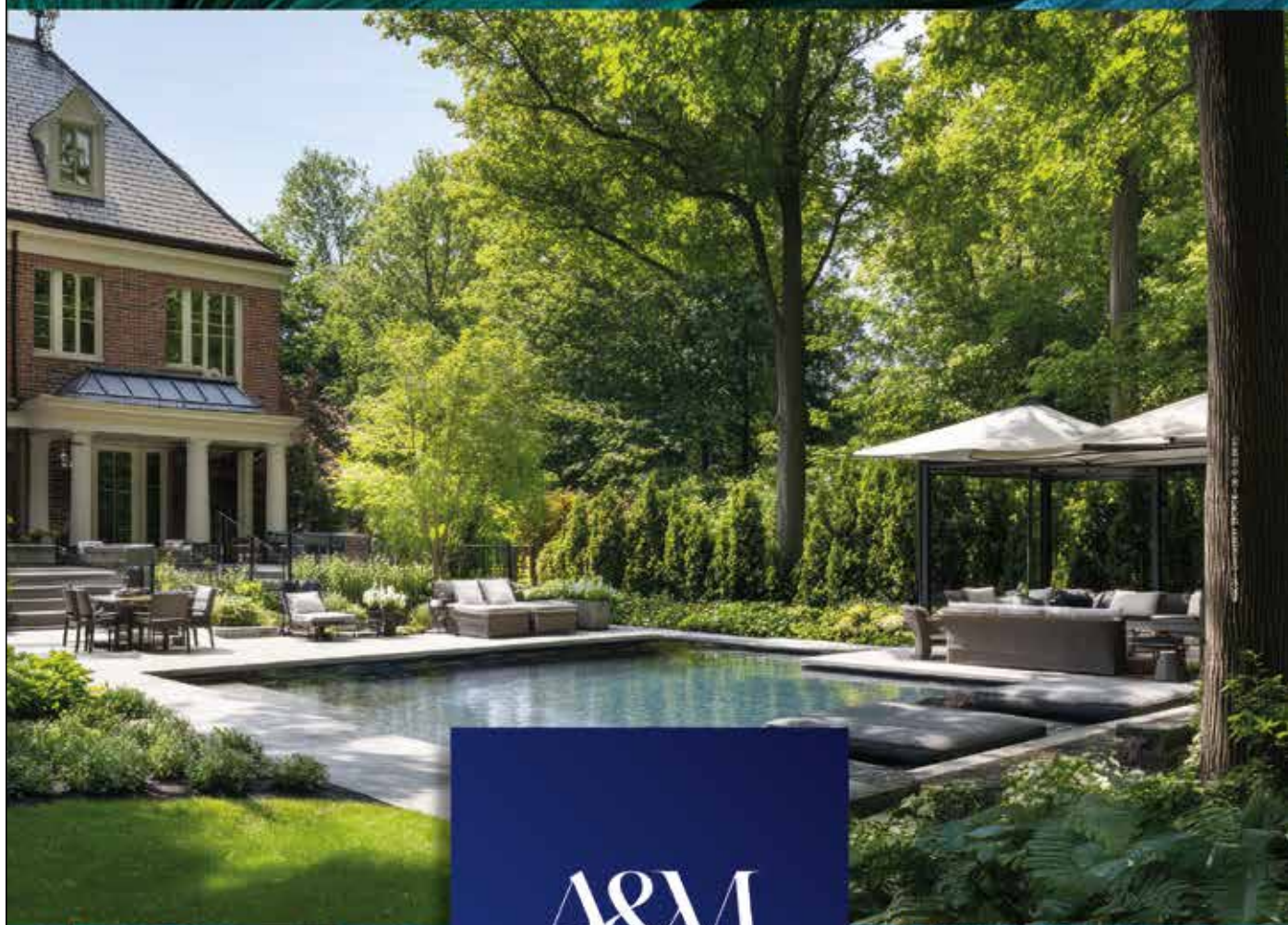
INAUGURATION : la Maison Forestière se réinvente

Notre site
villedavray.fr



RETROUVEZ L'INFORMATION DE VOTRE VILLE SUR [f](#) [X](#) [@](#)

Ici, même les oiseaux veulent emménager.



A&M
Appartements
& Maisons

/ ACHAT
/ VENTE
/ LOCATION

Sèvres Ville d'Avray
82, Grande rue - 92310 Sèvres
Meudon
19, Rue Marcel Allegot - 92190 Meudon

01 41 14 40 00

01 46 26 34 00

actm-immobilier.com

04

C'est nouveau

Ville-d'Avray lance son application mobile

05

Citoyenneté

L'écho du conseil municipal
Les anneaux olympiques du CMJ récompensés

06-07

Cadre de vie

Rue de La Ronce : les aménagements se poursuivent pendant l'été
Signature du contrat de mixité sociale

09

Environnement

La Maison Forestière, rue de Versailles, se réinvente !

10

Jeunesse

Consommation énergétique, recyclage, protection de l'environnement... la parole est aux enfants !

13

Invité du mois

Louis Coppin, le Dagoveranien qui a remporté la Kings League

15

Tribunes

16-19

Mosaïques

20-21

Culture

23

Ça se passe à Ville-d'Avray

Agenda

Ville-d'Avray, généreuse et dynamique

Notre ville a une fois de plus démontré toute la force de son engagement citoyen et de sa générosité. Nous venons de recevoir le label Or de l'Établissement Français du Sang, une distinction qui récompense bien sûr l'implication de la commune, mais surtout celle de près de 200 donneuses et donneurs. Merci à eux : par ce geste solidaire, ils contribuent à sauver des vies.

Notre Conseil Municipal des Jeunes vient par ailleurs d'être distingué par l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite par le 1^{er} prix départemental de l'initiative citoyenne collective. Le projet d'anneaux olympiques installés l'été dernier sur le parcours des marathons, puis accrochés au gymnase, a été salué pour ses qualités artistiques et écologiques. Bravo à nos jeunes citoyens, c'est une belle fierté pour notre commune !

Nous continuons aussi à imaginer ensemble les lieux de vie de demain. La Maison Pour Tous a été missionnée par la Ville pour concevoir un projet d'animation pour la Maison Forestière, en lien étroit avec les besoins des habitants et particulièrement ceux du quartier. Une fois les travaux terminés, ce bâtiment historique deviendra un espace collaboratif, écocitoyen et accessible à tous. D'ici là, le jardin de la Maison Forestière, ouvert au public, accueille les riverains qui s'y donnent déjà rendez-vous, notamment avec des enfants, et en font « leur jardin partagé ».

L'été, c'est aussi la saison des départs et des arrivées. Je souhaite la bienvenue à toutes celles et ceux qui s'installent parmi nous, et une belle continuation à ceux qui quittent la ville pour de nouveaux horizons. Comme les années précédentes, les nouveaux habitants sont invités à une cérémonie d'accueil le 6 septembre prochain au château.

À l'approche des départs en vacances, j'attire votre attention sur la prévention et vous recommande, en plus de mesures simples de sécurité, à vous inscrire à l'opération « tranquillité vacances » auprès des forces de police. De même, je vous invite à vraiment vous protéger durant les périodes de forte chaleur.

Pour vivre votre ville au quotidien, n'oubliez pas de télécharger l'application de la Ville. Avec des contenus adaptés au téléphone mobile, elle se veut pratique et conçue pour faciliter votre quotidien. Vos retours sont toujours les bienvenus pour l'améliorer.

Même en période estivale, la ville reste active : activités pour petits et grands, mise en oeuvre des travaux d'été.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été, et de bonnes vacances à celles et ceux qui en prennent.

Aline de Marcillac,
votre maire



Ville-d'Avray
MAGAZINE

377 juillet août 2025

est édité par la Mairie de Ville-d'Avray
13 rue de Saint-Cloud - 92410 Ville-d'Avray
• Directeur de la publication : Aline de Marcillac • Comité de rédaction : Mathias Friteau, Thierry Siouffi, Philippe Hertzberg, Ingrid Ruis, Julie Le Magueresse, Barnabé Deuve • Commission paritaire : ISSN 12 47 79 74 • Réalisation graphique : agencescoopcommunication - 15352-MEP
• Impression : Imprimerie RAS • Publicité commerciale : CMP, Sébastien Cadilhac 06 87 55 08 32 • Crédit photo : DR. • Photo de couverture : Inauguration du projet de la Maison Forestière. @crédit photo Pauline de Courrèges.



COMMUNICATION

Ville-d'Avray lance son application mobile : tous les services à portée de main

Disponible gratuitement, l'application mobile de Ville-d'Avray a été officiellement lancée en juin. Moderne, intuitive et conçue pour faciliter le quotidien des Dagovéranais, elle centralise de nombreuses informations utiles.

Un accès direct à l'information locale

Grâce à cette application, vous pouvez retrouver toutes les actualités de la commune, l'agenda des événements culturels, sportifs ou encore les informations pratiques du quotidien.

> Des démarches et des services à portée de clic

Plus besoin de chercher : en quelques secondes, vous accédez aux démarches administratives en ligne, à la liste des commerces de proximité avec leurs horaires d'ouverture, ainsi qu'à l'annuaire complet des associations locales et des professionnels de santé.

> Un espace famille pratique

Pensé pour répondre aux besoins des familles, cet espace famille permet par exemple, de consulter les menus de la cantine ou encore les plannings d'activités de l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires et aussi retrouver les informations relatives au pédibus.



> Restez informé

Grâce aux notifications personnalisables, vous choisissez les thématiques qui vous intéressent : actualités, alertes, événements... Recevez uniquement les informations utiles, directement dans votre centre de notifications.

> Une carte interactive

Autre fonctionnalité : une carte interactive de la ville, idéale pour localiser en un clin d'œil les lieux publics, les équipements municipaux avec les horaires d'ouverture.

> Un outil évolutif, pensé pour vous

Cette application a été conçue comme un outil de proximité, à la fois utile, réactif et évolutif. De nouvelles fonctionnalités viendront progressivement enrichir ses services.

Comment télécharger l'application ?

L'application **Ville-d'Avray** est disponible gratuitement sur smartphone, quel que soit votre système d'exploitation. Pour l'installer, il vous suffit de vous rendre sur **l'App Store (iPhone)** ou le **Google Play Store (Android)** et de taper « **Ville-d'Avray** » dans la barre de recherche. Cliquez sur télécharger, puis ouvrez l'application. Pensez à **activer les notifications** pour recevoir les alertes et les actualités de votre ville en temps réel.

Et pour ceux qui préfèrent le site internet ?

Pas d'inquiétude : toutes les informations disponibles sur l'application mobile sont également accessibles depuis le site de la Ville **www.mairie-villedavray.fr** et régulièrement mises à jour.

Solidarité



Don du sang : Ville-d'Avray labellisée « Commune donneur » niveau Or



Grâce à son engagement constant en faveur du don du sang, Ville-d'Avray vient d'obtenir **le label « Commune donneur » niveau Or**, la plus haute distinction décernée par l'Établissement Français du Sang.

Ce label a été officiellement remis à Aline de Marcillac à l'occasion du salon de l'association des Maires d'Île-de-France, le 4 juin dernier.

Attribué pour une durée de **trois ans**, il récompense la **mobilisation de la commune** : soutien logistique aux collectes, communication auprès des habitants, relais des

campagnes de sensibilisation... Autant d'actions concrètes qui témoignent de la volonté municipale de promouvoir cet acte citoyen vital.

Le label « Commune donneur » distingue les collectivités selon trois niveaux (bronze, argent et or), en fonction de la **qualité et de la diversité des actions** mises en place. Il reflète l'engagement des communes à favoriser **l'autosuffisance en produits sanguins** en Île-de-France.

Les communes ont un rôle important à jouer pour encourager le don de sang. Ville-d'Avray poursuivra ses actions en ce sens.

L'écho du conseil municipal

Le Conseil municipal du 23 juin, présidé par Aline de Marcillac, s'est prononcé sur plusieurs décisions structurantes pour Ville-d'Avray. Zoom sur quelques délibérations adoptées lors de cette séance qui visent à améliorer et répondre durablement aux différents besoins.



Fibre optique : soutien à la proposition de loi visant à garantir la qualité et la pérennité des raccordements

Si la France est aujourd'hui l'un des pays les plus fibrés d'Europe, Ville-d'Avray n'échappe pas aux nombreuses difficultés rencontrées par les abonnés : coupures, déconnexions répétées... Ces dysfonctionnements, liés notamment à la sous-traitance en cascade et à un manque de contrôle, suscitent un mécontentement de la part des usagers. Face à ces problèmes, le Conseil municipal a émis un vœu afin de soutenir la proposition de loi portée par le sénateur Patrick Chaize. Celle-ci vise à encadrer strictement la qualité des raccordements, renforcer les contrôles, limiter la sous-traitance et responsabiliser les opérateurs, afin de garantir un service de fibre optique fiable et pérenne pour tous. La commune appelle ainsi les parlementaires à se mobiliser pour que la fibre, devenue un service essentiel au quotidien – télétravail, démarches en ligne, accès à la culture –, réponde enfin aux attentes légitimes des Dagovéranais.



Prévention sécurité : poursuite du déploiement de la vidéoprotection

Dans le cadre de la compétence « politique de la ville » confiée à GPSO par la loi NOTRe, le développement de la vidéoprotection se poursuit à Ville-d'Avray pour renforcer la tranquillité publique. Après un état des lieux réalisé en février 2025 avec la police nationale du commissariat de Sèvres, de nouvelles implantations sont prévues : une caméra près de la mairie rue de Saint-Cloud, une rue de Corot/avenue de Gambetta, et une devant le bâtiment de l'ex La Poste.



Solidarité, logement : un nouveau bail pour le projet d'habitat inclusif à la Maison Pradier

À la suite du retrait de Cap Solidarité, la commune a acté la résiliation amiable du bail signé en 2024. C'est la Fondation Michelle Darty, en partenariat avec l'association Le Club des Six, qui portera ce projet : **réhabiliter la Maison Pradier pour y proposer une colocation inclusive accueillant six personnes en situation de handicap** ainsi que leur personnel d'encadrement. La Fondation prendra

en charge l'intégralité des travaux, estimés à 1,27 million d'euros. La commune mettra à disposition la Maison Pradier, via un bail emphytéotique. Ce projet, qui s'inscrit dans la politique de la Ville de diversification de l'offre de logements et de valorisation du patrimoine, favorisera l'inclusion sociale et l'autonomie des futurs résidents. Ce logement réalisé sera éligible au conventionnement LLS (Logements Locatifs Sociaux) et intégré à l'inventaire au titre de la loi SRU.



Transition écologique et énergétique : futurs équipements des bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques

Soucieuse d'accélérer la production d'énergie renouvelable sur son territoire, la Ville projette d'équiper des bâtiments communaux de panneaux photovoltaïques. Plusieurs options ont été étudiées et comparées et c'est la concession de services qui a été retenue comme la solution la plus adaptée. Elle permettra au prestataire de financer, installer, exploiter et entretenir les panneaux, tout en laissant à la commune un droit de contrôle et la possibilité de récupérer les équipements en fin de contrat. Cette formule garantit notamment à la Ville : maîtrise technique, souplesse contractuelle, et possibilité d'intégrer de futurs besoins.

La séance du conseil municipal du 23 juin 2025 est disponible en vidéo sur YouTube



Le CMJ récompensé pour ses anneaux olympiques !

Le Premier prix départemental de l'initiative citoyenne collective, catégorie moins de 12 ans et plus, a été décerné au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) par la commission du civisme, de l'action civique et de l'initiative citoyenne de l'association nationale de l'ordre national du Mérite, pour sa conception d'anneaux olympiques écologiques. Ce prix vient récompenser les 13 jeunes élus qui ont participé à la conception de ces anneaux olympiques, en partenariat avec la Maison Pour Tous, et dont Thomas Bach, président du Comité International Olympique en 2024, avait félicité la commune et les membres du CMJ dans un courrier. Ce prix démontre également l'implication de Ville-d'Avray tout au long de la période olympique et constitue un bel épilogue à l'aventure Paris 2024 qui a fait vibrer la ville l'été dernier.



Rue de La Ronce : les aménagements se poursuivent pendant l'été

En mai et juin derniers, la première phase des travaux de la rue de La Ronce, avec notamment la réfection et l'agrandissement des trottoirs, a débuté et se poursuivra durant l'été. **Sécurité, confort et embellissement du quartier** sont au cœur de ces aménagements, qui visent à améliorer cette artère très fréquentée en un espace plus apaisé, mieux adapté aux besoins des usagers et en particulier aux abords des écoles.

Le parvis scolaire réaménagé pendant les vacances

Pour ne pas perturber les élèves et assurer toute leur sécurité, le **réaménagement du parvis de l'école de La Ronce a été soigneusement programmé pendant les vacances scolaires**.

L'aménagement global de la rue de La Ronce se poursuit donc selon un calendrier* progressif jusqu'à fin août :

- **Du 7 juillet au 1^{er} août** : réfection du parvis de l'école.
- **Du 28 juillet au 1^{er} août** : réalisation du tapis de chaussée et plateaux surélevés (pour ralentir la vitesse des véhicules à hauteur des écoles) depuis la rue des Bois à la rue de Versailles. **Durant cette période, la rue sera barrée.**



- **Jusqu'au 14 août** : réalisation des revêtements des stationnements depuis la rue des Bois à la rue de Versailles.
- **Du 14 août au 22 août** : pose du mobilier, réalisation de la signalisation.

* Calendrier donné à titre indicatif.

Une rue repensée dans sa globalité

Les aménagements prévoient aussi l'installation de **fosses entre les places de stationnement** pour accueillir différentes variétés d'arbres, soigneusement sélectionnées pour leur compatibilité avec un

environnement scolaire. Le projet comprend la **mise aux normes des arrêts de bus** pour garantir l'accessibilité à tous, ainsi que **l'optimisation de la collecte des eaux pluviales**.

Une rentrée dans un cadre renouvelé

Dès la rentrée, **enfants, parents, riverains et usagers de la rue** retrouveront un environnement plus accueillant, végétalisé et sécurisé. Un espace public partagé, conçu pour répondre aux enjeux de sécurité et du confort quotidien de tous.

Square Maningue

Comme présenté dans le numéro juin de *Ville-d'Avray Magazine*, le square Maningue va retrouver sa vocation première. D'un espace actuellement très minéral, il s'ouvrira sur la ville pour devenir un espace public végétalisé, accessible à toutes et tous, où l'on pourra la fois circuler à pied confortablement ou s'arrêter pour une pause.

Planning des travaux de réaménagement :

En juillet :

3 semaines de travaux de réseaux sur le trottoir (côté rue de Sèvres). Pendant cette période, le square Maningue demeurera accessible aux piétons et véhicules.

À compter

du 8 septembre :

le square sera fermé pour la réalisation de l'ensemble des aménagements.

À partir de fin août :

le stationnement ne sera plus autorisé sur le square Maningue. Les automobilistes pourront utiliser le parking Fontaine du Roy, situé juste en face, accessible aux mêmes tarifs que le stationnement extérieur.

Fin 2025 :
ouverture au public.

Bien-vivre ensemble : pensez à tailler vos haies !

Pour garantir la sécurité

et la bonne circulation de tous, les riverains doivent élaguer les arbres, haies et arbustes débordant sur la voie publique. Ces végétaux ne doivent ni gêner les piétons (notamment les poussettes et personnes à mobilité réduite), ni masquer les panneaux ou feux de signalisation. Ils doivent également rester à l'intérieur des limites de propriété. Un entretien régulier contribue à un cadre de vie agréable et respectueux pour tous. **Avant toute intervention, veillez à vérifier l'absence de nids dans la haie, afin de préserver la biodiversité.**



Signature du Contrat de Mixité Sociale



Mardi 24 juin, Aline de Marcillac, maire de Ville-d'Avray, accueillait Valérie Létard, ministre déléguée au Logement, en présence de Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine, de Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, de Pierre-Christophe Baguet, Président de Grand Paris Seine Ouest, maire de Boulogne-Billancourt, et de Gilles Bouvelot, Directeur Général de l'EPFIF*, pour signer un Contrat de Mixité Sociale (CMS).

Contrat de Mixité Sociale, de quoi s'agit-il ?

Le contrat de mixité sociale (CMS) est un outil partenarial (Commune, État, EPCI), afin de renforcer les actions en faveur de la construction de logements sociaux dans les communes carencées. Ce contrat détermine les objectifs de réalisation de logements sociaux ainsi que les autres engagements à atteindre (actions foncières, urbanisme, etc.) pour 3 ans renouvelables.

Ce dispositif vise à atténuer les pénalités liées à la carence de logements sociaux (imposées par la loi SRU), **en répondant de façon appropriée et équilibrée aux besoins de logements sur la ville, à Ville-d'Avray, en particulier, ceux des seniors, des étudiants, des jeunes actifs, etc.**

Depuis 2002, cette loi impose aux communes de plus de 1 500 habitants en Île-de-France d'atteindre 25 % de logements sociaux au sein de leur parc de résidences principales. Malgré une hausse de +334 % en vingt ans, Ville-d'Avray compte aujourd'hui 14,65 % de logements sociaux : il en manque 491 pour atteindre l'objectif fixé.



“ Ville-d'Avray ouvre la voie, vous prouvez que l'on peut lier droit environnemental et droit au logement. ”

Valérie Létard, ministre déléguée au Logement, lors de son discours le 24 juin 2025.

Concrètement quels seront les futurs logements ? Le point sur les projets clés

- **Résidence pour les étudiants et les jeunes actifs** : un projet est prévu en centre-ville, entre le 37 et le 45 rue Corot, à la place notamment des anciens ateliers communaux. Proche de l'IUT et de la gare Sèvres / Ville-d'Avray, cette implantation répond aux besoins de proximité pour les déplacements des futurs occupants.
- **Résidence pour les seniors**, et lien intergénérationnel : l'accès à un logement en centre-ville, proche des services, avec des surfaces fonctionnelles et adaptées, est une attente forte des seniors. En favorisant la convivialité et la solidarité, la Ville souhaite créer un cadre de vie propice aux échanges entre générations. C'est dans cette perspective qu'un projet d'une **résidence intergénérationnelle** est à l'étude sur le **site du 9, rue de Versailles**. L'actuelle crèche Pradier (qui ne répond plus aux normes environnementales et réglementaires exigées par la Protection Maternelle et Infantile) sera remplacée par la nouvelle crèche sur le site Malglaive et ouvrira ses portes en 2026.

* Établissement Public Foncier d'Île-de-France.



Solidarité

Retour sur la première redistribution alimentaire solidaire à Ville-d'Avray



C'est dans une ambiance chaleureuse et bienveillante que plusieurs personnes ont pu bénéficier de paniers solidaires offerts par les commerçants du marché forain qui se tenait dimanche 22 juin. Cette initiative, portée par le CCAS de la commune et rendue possible par le soutien des commerçants, vise un triple objectif : soutenir les habitants en situation de précarité, réduire le gaspillage alimentaire et promouvoir la santé

par la consommation de produits frais. Deux autres redistributions alimentaires se sont tenues les dimanches 29 juin et 6 juillet et elles reprendront dès septembre. Ce dispositif s'enrichira à l'avenir d'ateliers autour du bien-être, de l'activité physique ou encore, de cours de cuisine pour une alimentation saine.

Pour des vacances sereines, faites surveiller votre habitation !



Les vacances d'été ont commencé. Cette période estivale peut être propice à d'éventuels cambriolages ou des intrusions dans les domiciles désertés par leurs résidents. Des solutions existent néanmoins pour contrer ce phénomène et passer des vacances apaisées.

Opération Tranquillité Vacances

Créée en 1974 par le ministère de l'Intérieur, l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est un dispositif qui fonctionne tout au long de l'année, pas seulement pendant les vacances scolaires.

Ce service, encore peu utilisé, assure une surveillance renforcée de votre domicile en cas d'absence prolongée. Lors de leurs patrouilles quotidiennes, police nationale et municipale surveillent votre habitation.

Comment bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances ?

Rendez-vous directement à l'accueil de la mairie ou au poste de la Police Municipale pour remplir un formulaire et bénéficier de ce service.

Pour vous inscrire et profiter de l'Opération Tranquillité vacances, connectez-vous sur www.villedavray.fr :



En cas d'urgence, le premier réflexe : appeler le **17**.

Voisins Vigilants et Solidaires

Mis en place en France pour la première fois en 2002, Voisins Vigilants et Solidaires est une communauté basée sur la solidarité qui regroupe plusieurs habitants d'un même quartier. C'est un dispositif connecté entre les services de police et la mairie. À Ville-d'Avray plus de 400 Dagovéraniens y sont déjà inscrits. Les objectifs de la communauté sont précis :

- Prévenir et rapporter à ses membres de possibles comportements suspects dans leur quartier.
- Assurer une veille citoyenne sur les habitations en l'absence des résidents.



Pour vous inscrire et profiter de Voisins Vigilants et Solidaires, connectez-vous sur www.voisinsvigilants.org :



VOUS PARTEZ PROCHAINEMENT EN VACANCES ? QUELQUES BONS RÉFLEXES À ADOPTER :

Informez vos voisins de votre absence.



Vérifiez que tous les accès à votre domicile sont bien fermés avant de partir.



Ne laissez pas d'indications sur les réseaux sociaux avec les dates de vos vacances.



Prenez des photos de vos objets de valeur pour faciliter d'éventuelles démarches.



Pensez à votre courrier : faites-le suivre ou demandez à une personne de confiance de le relever.



Mobilités



Pensez à vous inscrire pour bénéficier du stationnement gratuit en août

Du 1^{er} au 31 août, le stationnement sera payant pour les visiteurs dans les villes de GPSO. Pour conserver la gratuité sur cette période, les Dagovéraniens et les professionnels travaillant sur la commune disposent de **deux solutions** :

1. S'inscrire en ligne sur le site seineouest.tepark.fr et remplir le formulaire d'enregistrement du véhicule.
2. S'inscrire à la boutique Indigo au **parking du Marché de Boulogne-Billancourt, située au 150 rue du Vieux Pont de Sèvres**.

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h30.



La gratuité n'est valable que dans la ville où le droit est actif. Vous devrez donc vous acquitter du stationnement en cas de déplacement dans l'une des autres villes de l'intercommunalité.



La Maison Forestière, rue de Versailles, se réinvente !



Une inauguration symbolique

C'est en présence, d'Aline de Marcillac, de Philippe Hertzberg et en collaboration avec Blanche Braconnier, directrice de la Maison Pour Tous et Sylvie Ena, chargée des activités et des projets socioculturels (MPT), que ce projet de la Maison Forestière a été inauguré avec les acteurs associatifs, les assistantes maternelles et les riverains lors du week-end des Rencontres de l'écologie le 21 juin dernier.



Faire vivre le patrimoine, créer du lien dans le quartier de la rue de Versailles et sensibiliser à l'écologie : tels sont les objectifs portés par la Ville autour de la Maison Forestière. Situé au 198 rue de Versailles, ce petit relais de chasse de Louis XIII et Louis XIV datant de 1666 et transformé en 1755 pour Louis XV en pavillon de chasse, dénommé aujourd'hui Maison Forestière va se réinventer pour proposer un véritable lieu de vie, de rencontre et d'animations.

Afin de faire éclore ce projet que les Dagovéraniens, en particulier les riverains de la rue de Versailles, pourront s'approprier, la municipalité a travaillé en partenariat avec la Maison Pour Tous (MPT), sur une démarche participative pour faire émerger les vrais besoins.

À l'écoute des habitants

Une enquête de terrain a été menée par la MPT, entre mars et avril auprès de résidents, des acteurs associatifs* et de membres du comité de quartier de la rue de Versailles. Ce travail a permis de faire émerger des besoins précis pour créer un lieu avec :

- Un extérieur vivant.
- Des activités accessibles et concrètes.
- Un fonctionnement collaboratif.

* Les Incroyables Comestibles, Amaterre, Mindanat et Espaces.

Un lieu pour petits et grands

Parmi les premières évolutions : une **aire de jeux*** pour les enfants sera aménagée dans le jardin.

Trésor de la nature, l'arboretum de la Maison Forestière bénéficiera également de travaux qui débiteront en septembre. Un nouveau cheminement, accessible aux personnes à mobilité réduite, permettra aux visiteurs de découvrir la centaine d'arbres qui composent l'arboretum, dont des essences exceptionnelles telles qu'un ginkgo ou un érable remarquable. Tables de pique-nique et bancs agrémenteront l'arboretum. Il sera de la responsabilité de chacun de laisser ce lieu propre et sans détritus.

Un pôle écologique et associatif

Dans un second temps, l'intérieur du bâtiment sera réaménagé **pour accueillir des ateliers associatifs, notamment autour des thématiques environnementales**. Certaines salles seront transformées en **espaces de rencontre et d'échange**, dans un esprit de partage et de pédagogie.



“ Ce lieu qui accueille déjà des activités associatives a vocation à être mieux connu et à devenir un lieu que les Dagovéraniens de la rue de Versailles en particulier pourront s'approprier. Situé en lisière de forêt, nous souhaitons en faire un pôle de sensibilisation à l'écologie et un lieu de vie locale. Concevoir unilatéralement une programmation et les contours de ce lieu n'aurait pas eu de sens. Aussi, nous avons souhaité nous appuyer sur l'expertise de coordination et d'animation de la Maison pour Tous, en leur laissant carte blanche sur les modalités de leur réflexion. La MPT a donc mené une concertation et une enquête de terrain, pour co-construire un projet collectif qui réponde aux attentes des habitants et du tissu associatif. ”

Aline de Marcillac, maire de Ville-d'Avray et Philippe Hertzberg, adjoint au maire délégué à la Transition écologique et énergétique, Patrimoine arboré, forêt, Protection de la biodiversité.

*date en attente du calendrier des travaux

Environnement : engagement et réflexion des jeunes Dagovéraniens

Pendant cette année scolaire, **104 élèves** issus de quatre classes de CM2 des écoles La Ronce et Jean Rostand **ont participé aux ateliers de la Fresque du Climat** en partenariat avec la Maison Pour Tous.

Les enfants ont pu échanger avec les intervenants et émettre des réflexions permettant à chacun de réduire son impact carbone, que ce soit de manière individuelle, collective au sein des écoles ou dans les lieux publics.



EN VILLE :

1. Faire une œuvre d'art avec des objets recyclés.
2. Faire des opérations de ramassage des déchets dans la ville.
3. Organiser des opérations de sensibilisation où les enfants pourraient s'exprimer.



INDIVIDUELLEMENT :

1. Privilégier l'achat et la revente de produits d'occasion quand cela est possible.
2. Faire ses courses avec un sac en tissu ou un caddie individuel.
3. Avoir une gourde sur soi afin d'éviter d'acheter de l'eau en bouteille plastique.
4. Privilégier les transports en commun, le vélo ou la marche pour se déplacer.
5. Remettre ses affaires plusieurs fois avant de les mettre à la machine à laver pour économiser l'eau.

Ville-d'Avray Magazine vous partage une sélection des bons gestes à adopter proposés par les jeunes Dagovéraniens.



À L'ÉCOLE :

1. Réduire la consommation de papier.
2. Installer des poubelles de tri dans chaque classe.
3. Éteindre les lumières et le vidéoprojecteur des classes pendant les récréations.
4. Ramasser les déchets dans la cour.
5. Sensibiliser les autres élèves des écoles.

La Ville s'inscrit pleinement dans cette démarche et les encourage à poursuivre leur réflexion.

Les nombreux investissements récemment réalisés (travaux dans les groupes scolaires Rostand et La Ronce notamment) et aussi Les Rencontres de l'écologie, le grand week-end qui se sont déroulées les 21 et 22 juin derniers témoignent de l'implication de tous en faveur d'une société plus respectueuse de l'environnement.

Les écoliers de Ville-d'Avray sensibilisés au cycle de l'eau

Lundi 16 juin, les élèves de la classe CM2 de Madame Boutahar (école Jean Rostand), ont visité une station d'épuration, dans le cadre d'une sortie pédagogique organisée par Pierre Chevalier, conseiller municipal délégué et représentant GPSO au syndicat d'assainissement HYDREAULYS et Agnès Fiszleiber, maire-adjointe en charge de l'Éducation, la Petite

enfance et le Conservatoire.

Les enfants ont ainsi participé à une animation très vivante, ponctuée d'expériences pratiques sur le cycle de l'eau avec un temps d'échange pour répondre à toutes les questions de ces jeunes Dagovéraniens.

Tout au long de l'année, plusieurs élèves des écoles de Ville-d'Avray ont bénéficié de cette visite, avec à chaque



fois le même succès. Objectif : **sensibiliser les jeunes générations à la préservation de l'eau, ressource précieuse et fragile.**



Nos enfants, lauréats du Concours Maurice Genevoix

Chaque année, à Ville-d'Avray, les élèves des écoles et du collège La Fontaine du Roy participent au concours d'écriture Maurice Genevoix, organisé par la Ville de Garches. Cette édition, placée sous le signe de la nature, a une fois de plus révélé des talents parmi nos jeunes Dagovéraniens.

Toutes nos félicitations aux lauréats* qui ont brillé par leurs écrits et merci à leurs professeurs d'avoir encouragé les élèves à participer à ce concours.

* Constance Gillard, Julia Engel, Héloïse Dubus, Gabriel Pineau, Sasha Grand.

Retrouvez sur villedavray.fr les extraits des textes

Pic de chaleur : il convient de se protéger



L'été est là et avec lui le risque de fortes chaleurs, voire de période de canicule, s'intensifie. Il est donc essentiel d'être prudent et d'adopter les bons réflexes pour profiter de son été sans se mettre en danger.

Les bons gestes à adopter

La chaleur a un effet immédiat sur l'organisme, ses impacts ne se limitent pas seulement aux phénomènes extrêmes. Lorsqu'il est exposé, le corps humain active des mécanismes de régulation de la température corporelle (transpiration, augmentation du débit sanguin...). Il arrive parfois que ces mécanismes soient dépassés entraînant des troubles liés à la chaleur : maux de tête, nausées, crampes musculaires, déshydratation...

Dans les cas les plus graves, ces symptômes peuvent mettre la vie en danger. Des gestes simples permettent néanmoins de prévenir les risques. Pour les optimiser au maximum et se protéger aux mieux des épisodes de forte chaleur, il convient de les mettre en application tout au long de l'été, même si l'on ne ressent aucune gêne :

- Au pic de chaleur, restez au frais. Gardez les volets et les fenêtres fermés en journée et aérez la nuit.
- Buvez régulièrement de l'eau, même si vous n'avez pas soif.
- Rafraîchissez votre corps, principalement votre tête et votre visage.
- Évitez les efforts physiques aux heures les plus chaudes.
- Mangez des aliments frais.
- Évitez de boire de l'alcool.
- Soyez attentifs aux personnes les plus fragiles et assurez-vous qu'elles boivent en quantité suffisante (nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées).
- En cas de malaise, contactez immédiatement le 15.

En cas de difficultés liées à la chaleur, toute personne en difficulté peut contacter la CCAS, même si elle n'est pas inscrite afin d'être aidée. Vous pouvez également contacter le numéro national d'urgence au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).

PLAN CANICULE DE LA COMMUNE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Ville-d'Avray tient à jour un registre des personnes souhaitant être accompagnées en cas de fortes chaleurs. Lorsque la Préfecture déclenche le plan canicule, les personnes inscrites sont appelées par le service municipal pour :

1. Vérifier si tout va bien.

2. Rappeler les consignes à suivre.

Pour vous inscrire auprès du CCAS et être contacté, appelez le 01 41 15 87 96 ou rendez-vous directement en mairie pour remplir un formulaire.

Seniors

Le CCAS à vos côtés au quotidien

Le CCAS de Ville-d'Avray est à l'écoute des seniors et de toute personne ou famille ayant besoin de conseils et/ou d'aides concernant de nombreux sujets :

- Téléalarme
- Portage de repas
- Transports
- Dossier logement, MDPH, APA
- Sorties seniors
- Aides et prestations de service pour le maintien à domicile

Le CCAS reçoit sans rendez-vous :
le lundi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
le mardi et le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 8h30 à 12h30.
Téléphone : 01 41 15 87 96





Bougeons-nous !

Si l'espérance de vie augmente d'année en année – notamment grâce aux progrès de la médecine, notre mode de vie du XXI^e siècle diminue considérablement nos chances de vieillir en bonne santé. Et pourtant, des solutions simples existent, applicables à tous.

Nos milieux de vie ne nous incitent pas à bouger spontanément. Or, se déplacer devrait être la chose la plus naturelle. Combien de personnes n'en sont aujourd'hui pas capables car leur condition physique les en empêche ?

Adoptons les bons réflexes, adoptons un mode de vie sain !

- Bougeons.
- Mangeons sainement.
- Hydratons-nous correctement.

C'est avec ces objectifs, piliers, que la Ville s'est engagée à faciliter l'accès de chacun à un mode de vie pour se sentir mieux dans son corps et mieux dans sa tête.

Bouger : à Ville-d'Avray, plusieurs actions concrètes ont été mises en place.

- Des élèves des écoles élémentaires ont assisté à de courtes conférences animées par **Jean-Claude Coubard**, EHLA (président de l'association européenne pour un mode de vie sain).
- L'accès à des séances encadrées par des coachs professionnels est désormais facilité pour tous les publics, gratuitement.

La Ville a également investi dans des équipements permettant à chacun, quel que soit son âge, de (re)découvrir les bienfaits de l'activité physique.

“ Entendons-nous bien ! On ne parle pas ici de sport mais simplement de se remettre en mouvement de manière simple. Cette activité que vous devez pratiquer va agir sur votre tête et sur vos muscles. En effet, quand le corps fournit un effort, le stress est réduit, on dort mieux et on est de meilleure humeur. N'oublions pas le lien social : une pratique à plusieurs permet de se faire des copains et d'améliorer sa confiance en soi. Bref, c'est tout bénéf ! », comme l'explique **Antoine Furno**, adjoint au Maire délégué aux Activités physiques et sportives. ”

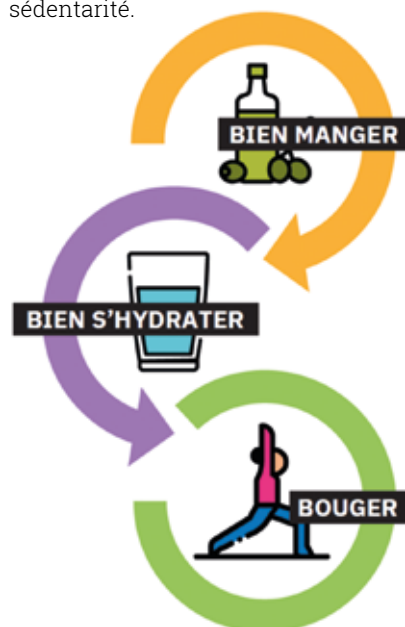
Près de la moitié des Français souffrent de surpoids ou d'obésité

(source : Haute autorité de santé)

Les atouts :

Sur le plan de la santé, l'activité physique mobilise les graisses stockées dans l'abdomen et participe ainsi à la prévention des maladies chroniques telles que : maladies cardiovasculaires, diabète type 2, certains cancers ainsi que les maladies mentales.

Les muscles stimulés par l'effort sont plus résistants et se renforcent, limitant ainsi certaines douleurs. C'est cette remise en mouvement qui permet de limiter les effets désastreux de la sédentarité.



Rendez-vous à la rentrée dans *Ville-d'Avray Magazine* où il sera question des deux autres piliers du programme Terre de Santé : **bien manger et bien s'hydrater**.



Quelques conseils



LIMITEZ

le temps d'écran,
le temps assis



≥ 2 jours par semaine

**FAITES DES EXERCICES
DE RENFORCEMENT
MUSCULAIRE**

**ET EXERCEZ
AU MOINS
UNE ACTIVITÉ...**



**... D'ENDURANCE
D'INTENSITÉ MODÉRÉE**

150 minutes par semaine



**... D'ENDURANCE
D'INTENSITÉ SOUTENUE**

75 minutes par semaine

BOUGER

le plus souvent possible



Louis Coppin, le Dagovéranien qui a remporté la *Kings League*

Passionné de football depuis toujours, Louis a commencé son aventure du ballon rond à 5 ans au sein de la section foot de l'USVA. Un parcours qui l'a amené à côtoyer les étoiles le jeudi 22 mai après la victoire de son équipe, Panam All Starz, en finale de la première édition de la Kings League France devant un stade de 15 000 personnes à Turin. Ce Dagovéranien pur jus nous livre le récit de son épopée.

Un joueur ancré dans le local

Sérieux, investi et travailleur : trois mots qui pourraient parfaitement décrire Louis Coppin, qui pratique le football depuis près de 15 ans, principalement à Ville-d'Avray.

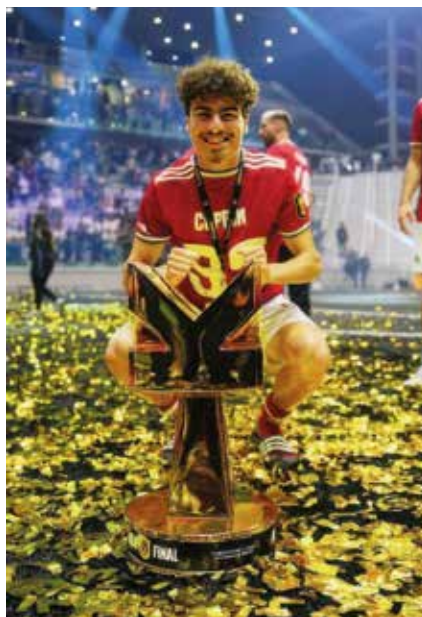
À 16 ans, il décide de donner de son temps au club et commence bénévolement à encadrer certaines équipes de l'USVA, aussi bien pendant les entraînements que lors des tournois. Pour Louis, c'est un juste retour des choses : entraîneurs, formateurs et bénévoles ont fait beaucoup pour lui, à son tour maintenant de transmettre.

Pendant plusieurs années, il jongle ainsi entre études et bénévolat auprès des jeunes footballeurs de la ville. Et obtient son Brevet de Moniteur de Football, lui permettant de s'investir dans le projet de la section foot de l'USVA.

Le parcours vers la *Kings League*

La route jusqu'au trophée a été longue. « Pour participer aux *try-out* (essais devant des représentants des équipes inscrites pour la compétition), il fallait remplir un dossier. J'avais commencé mais après pas mal de déceptions lors de détection, j'ai laissé tomber. C'est Antoine Legay qui m'a convaincu d'aller au bout et d'envoyer le dossier ». Louis a bien fait d'écouter celui qui était notre invité du mois de février (#372) car deux jours plus tard, sa sélection pour participer aux *try-out*, « sur près de 20 000 candidatures nous avons été 300 à être retenus », détaille-t-il.

C'est donc à Clairefontaine, lieu emblématique du football français, que Louis se rend pour effectuer deux jours d'essai. « Être allé là-bas, a été un moment privi-



légié pour moi. Un rêve ! »

Au programme, exercices techniques et athlétiques sous les yeux d'anciens footballeurs internationaux et des créateurs de contenus ou *streamers*, présents en qualité de présidents des équipes engagées.

Ensuite tout s'accélère pour Louis, 120 joueurs sont sélectionnés à l'issue des *try-out*. Seuls 80 d'entre eux intègrent une équipe, dont Louis qui rejoint les *Panam All Starz*, présidée par le *streamer* Pfut. « J'étais tellement heureux d'être choisi. En plus j'aime beaucoup Pfut, je regarde souvent ses vidéos », confie Louis.

Au sein de l'effectif de *Panam All Starz*, Louis mesure sa chance. Il est le joueur qui évolue dans la plus basse division

parmi les sélectionnés, « ça montre que c'est possible, ce n'est pas parce qu'on vient d'une plus petite ville ou d'un plus petit club qu'on ne peut pas aller loin », résume-t-il.

La plus belle des victoires

À l'issue d'un parcours de qualité (5 victoires en 7 matches), agrémenté d'une victoire 9-1 où Louis inscrit un joli but, et d'une demi-finale d'anthologie remportée 7-6 grâce à deux buts inscrits dans les arrêts de jeu, *Panam All Starz* accède à la finale qui se tient à l'Inalpi Arena de Turin.

Pour la grande finale de Louis, Ville-d'Avray avait tout prévu : un écran géant installé à Chantecler en présence de nombreux enfants qu'encadrent Louis ainsi que ses amis, ses proches.

Tous ensemble réunis pour vivre le match et assister à la victoire de l'équipe de Louis et voir leur protégé soulever le trophée. Une consécration pour lui, « ça a été une aventure incroyable et c'est grâce au soutien de mes joueurs, mes parents et ma fiancée que j'ai pu aller au bout », conclut-il.

C'est quoi la *Kings League* ?

La *Kings League* est une compétition de football à 7 dont certaines règles diffèrent du football traditionnel. Créée par l'ancien international espagnol Gérard Piqué en 2022, elle se veut plus spectaculaire.

Merci Patrick !

Départ en retraite de Patrick Guillossou gérant du magasin Nicolas



Commerçant apprécié de tous et visage familial de la rue de Saint-Cloud, Patrick Guillossou, gérant du magasin Nicolas, a pris sa retraite le jeudi 26 juin dernier, après 19 années de présence à Ville-d'Avray.

Son parcours : Diplômé de l'école hôtelière de Paris, Patrick a ensuite suivi une formation de sommelier avant de travailler dans un grand restaurant parisien. Il rejoint ensuite le groupe Nicolas, et devient gérant d'un magasin pendant six ans, dans

le 15^e arrondissement de la capitale. Le 6 septembre 2006, il ouvre les portes de son commerce à Ville-d'Avray, où, depuis, il a accueilli avec bienveillance et professionnalisme ses clients, toujours prêt à partager ses conseils.

19 ans plus tard, Patrick a baissé le rideau de son commerce et compte bien profiter de sa retraite qui sera assez dynamique. « *Je vais donner un coup de main à ma fille qui est traiteur* », confie-t-il. Grand amateur de sport, et notamment de rugby qu'il a pratiqué pendant plusieurs années, il compte aussi s'investir bénévolement au Rugby Club de Versailles.

La Ville lui adresse ses remerciements pour toutes ces années passées aux côtés des Dagovéranais, et lui souhaite une très bonne retraite.

Le futur du magasin Nicolas

Malgré le départ de Patrick Guillossou, le magasin reste ouvert jusqu'au lundi 28 juillet avant de fermer au mois d'août.

Un nouveau gérant reprendra l'enseigne et assurera l'ouverture en septembre.

Vie associative

80 ans d'énergie...

et un bel été pour continuer sur cette lancée !



L'USVA remercie celles et ceux qui sont venus fêter les 80 ans du club ! Grâce à toutes les personnes présentes, cet anniversaire a été une véritable réussite, empreinte de bonne humeur, de souvenirs partagés et d'énergie pour l'avenir. L'été est maintenant là, et l'USVA souhaite à toutes et à tous de très belles vacances ! Profitez-en pour rester en mouvement et garder la forme, que ce soit en marchant, en nageant, en jouant... L'essentiel est de continuer à se faire plaisir tout en bougeant !

Les inscriptions restent ouvertes tout l'été, et l'ensemble des sections a hâte de vous retrouver à la rentrée le samedi 6 septembre, au forum des associations.

De nouvelles activités arriveront à la rentrée : escalade, handball loisirs pour les adultes, et futsal rejoignent notre programme déjà riche.

Pour tout savoir sur les activités, les horaires et les modalités d'inscription, rendez-vous sur le site : www.usva92.com



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

VIVONS VILLE-D'AVRAY

Un bilan solide, une majorité responsable

Cette tribune est la dernière avant la période préélectorale qui nous imposera un usage restreint des moyens institutionnels.

C'est avec une émotion profonde que nous faisons le bilan du mandat qui s'achèvera en mars prochain, un mandat qui se sera déroulé de façon inédite.

En 2020, nous avons fait face au COVID et avons eu à cœur d'être au plus proche des habitants : masques, centre de vaccination, soutien aux commerçants, accompagnement des personnes fragiles et isolées... Les élus et les agents ont également été exposés à de la violence et à des propos calomnieux, bien éloignés de ce que devraient être les débats d'opinion dans le cadre républicain. Dans ce chaos, nous nous sommes remis en question. Il nous a fallu distinguer ce qui relevait de vrais problèmes locaux, des dérives populistes auxquelles il ne faut jamais céder. **Conscients de nos responsabilités** et guidés par **l'intérêt général**, nous avons toujours recherché les voies d'apaisement que mérite notre ville, sans jamais tomber dans le piège de l'escalade.

Nous avons créé des outils pour entretenir un **dialogue permanent** avec les habitants. Notre équipe, il faut le souligner, a su rester soudée et solidaire.

Nous avons réalisé notre programme, et sommes même allés au-delà : budget maîtrisé, renforcement de la sécurité (police municipale, caméras, maillage local), sortie de la carence SRU (Contrat

de Mixité Sociale), PLUi plus protecteur, rénovation du gymnase, du terrain de foot, des courts de tennis, coaching gratuit, déploiement d'un éclairage public basse consommation, rénovation du parvis de l'église, du square Maningue, végétalisation, désimperméabilisation de cours d'école et du mail, création de permanences pour les habitants, renforcement du projet éducatif avec notamment la création de centres de loisirs municipaux, ouverture du jardin de la maison forestière sur son quartier, soutien au commerce local. Nous avons développé la vie culturelle et les événements fédérateurs et conviviaux, notamment au Parc Schuman. Nous avons accompagné des projets portés par nos partenaires : sécurisation des étangs, rénovation du collège et de la rue de Saint-Cloud. Il reste maintenant à faire aboutir la nouvelle crèche, la résidence intergénérationnelle et celle pour les jeunes très attendue par l'IUT, la maison de santé, la colocation pour adultes en situation de handicap, la rénovation des bâtiments historiques (étalée sur plusieurs années), le réseau de géothermie et la rénovation-extension du conservatoire avec GPSO.

Notre société évolue et les défis sont immenses. Ville-d'Avray dispose d'atouts considérables. Choyons-les, ensemble. Soyons à la hauteur des défis qui nous attendent, avec lucidité et engagement.

Fidèlement à vos côtés,

Les 26 élus de la majorité municipale
vivonsvda@gmail.com

TRIBUNE DU GROUPE D'OPPOSITION

GÉNÉRATION VILLE-D'AVRAY

Bilan et informations avant la période estivale 2025

La période qui s'achève a été riche en événements. Nous avons été présents pour accomplir l'ensemble de nos devoirs d'élus municipaux. Mais, au-delà, quels furent les temps forts de septembre 2024 à juin 2025 ?

Septembre – Conférence consacrée à Alexandra David-Neel animée par l'écrivaine Jeanne Mascolo

Octobre – Période consacrée à Octobre Rose avec plusieurs actions caritatives en collaboration avec la Ligue contre le Cancer de l'Ouest Parisien.

Novembre – Réunion publique consacrée au Cœur de Ville et au lancement de contentieux administratifs visant à préserver le centre-ville de notre commune et soutenir sa rénovation.

Décembre – Abandon de la destruction du bâtiment de La poste. Quelle joie de voir ce bâtiment préservé ! Pour rappel, l'étage est inutilisé depuis des années malgré une onéreuse (et ancienne) acquisition par la mairie. Depuis 2020, nous soutenons sa rénovation et transformation en maison de santé. La mairie s'en inspire ? Tant mieux pour les Dagovéraniens.

Janvier – Cérémonie des vœux GVDA à l'hôtel des Étangs de Corot et tournée de bonne année auprès des services de la commune.

Février – Distribution d'une information relative à la future édification de 100 logements rue Corot. Ce projet demeure assez méconnu mais modifiera radicalement la physionomie du quartier : affaire à suivre !

Mars – Distribution d'un bilan des cinq années d'actions de Génération Ville d'Avray. Partout à Ville d'Avray, nous avons pu échanger sur le déroulé de ce mandat et vos attentes pour la suite.

Avril – Conférence ayant pour thématique « Violences conjugales et intrafamiliales » en présence d'officiers de police et de rescapées. Notre élue à la sécurité, Dominique Naveau-Duchasne, est intervenue en qualité d'avocate pour apporter son éclairage sur ce drame qui n'épargne aucune couche de la population.

Mai et Juin – Organisation et déroulé du gala GVDA 2025 mettant en valeur les sujets de la culture, de l'esthétique, des arts et... de l'urbanisme. Point d'antagonisme, le beau fait vivre une ville, sans cela, point de dynamisme ni de bien-vivre quotidien. Grâce aux présentations du couple Launier (spécialistes reconnus de l'animation et des arts graphiques, chevaliers des arts et des lettres) et de Muriel Guillemot (adjointe au sein du conseil municipal de Fontenay-aux-Roses), l'instant fut mémorable.

Enfin, nous remercions l'ensemble des Dagovéraniens pour leur soutien et leur intérêt pour Ville d'Avray. Toute l'équipe Génération Ville d'Avray vous souhaite un bel et heureux été.

À l'écoute de chacun, au service de tous.

Les 7 élus et l'équipe Génération Ville d'Avray
generationvilledavray@gmail.com

Retour en images

Un mois de célébrations







©Pauline de Courrèges



**Samedi 21
et dimanche 22 juin**
**Les rencontres de l'écologie,
le grand week-end**



©Pauline de Courrèges



ÉVÉNEMENTS

Calendrier de fin des activités

La Maison Pour Tous ferme ses portes du samedi 19 juillet au samedi 20 août. Les activités de la saison 2025-2026 reprennent à compter du lundi 15 septembre.

Inscriptions aux activités pour la saison 2025-2026

Les inscriptions sont ouvertes tout au long des vacances d'été en ligne. Cette saison, de nombreuses nouveautés vous attendent : architecture et maquette, yoga nordique, restauration de tableaux et bien plus encore !

N'hésitez pas à consulter la brochure d'activités



Inscriptions



Marche au vent portant, un livre de Yann Bouchard



Vous partez cet été en vacances mais n'avez toujours pas trouvé votre lecture estivale ? Alors *Marche au vent portant*, écrit par l'auteur dagovérien Yann Bouchard, est fait pour vous.

Au fil des pages, Yann Bouchard vous emmène à la découverte des « cailloux » de la mer d'Iroise. Évadez-vous avec lui sur les îles de Sein, Molène et Ouessant, des îles sauvages et envoûtantes façonnées par les vents et les vagues. Arpentez les chemins où pullulent les bruyères, les

ajoncs et les genêts. Marchez dans ses pas le long des criques, au bord de falaises qui plongent directement dans le bleu de la mer et découvrez le mode de vie différent qui rythme le quotidien de ces habitants du Finistère, ou « Penn ar bed » en breton, qui se traduit par « bout du monde », tout un symbole...

Avec ce livre, Yann Bouchard vous transmet sa passion pour ces îles atypiques et préservées.



L'Atelier des Artistes de l'AIVA, l'Entr'Art, organisera une "porte ouverte" le week-end des 13 et 14 septembre, dans le cadre des Journées Nationales des Artistes, événement national organisé par la Maison des Artistes et soutenu par le ministère de la Culture.

7 rue de Versailles
De 14h à 19h
Entrée libre



La médiathèque est ouverte tout l'été

Du mardi 15 juillet au lundi 18 août, la médiathèque se met dans l'ambiance estivale avec des emprunts rallongés, des jours d'ouverture modifiés et une nouvelle programmation d'activité. Profitez aussi du prêt illimité de documents jusqu'au samedi 13 septembre pour faire le plein de DVD et de livres.

Jours et horaires d'ouverture du 14 juillet au 17 août

► **Mardi de 15h30 à 18h30**

► **Mercredi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30**

► **Jeudi de 15h30 à 18h30**

La médiathèque s'amuse

Jeux de société et puzzles

La médiathèque met à disposition divers jeux de société : Scrabble, Triomino, Rummikub, Mille Bornes, Boggle et bien d'autres ainsi que des puzzles pour tous les âges.

Entrée libre
Tout public

Lectures sous les arbres

► **Jeudis 10, 17 et 24 juillet de 10h30 à 11h30**

Prenons le temps de faire une pause sous les arbres en partageant des histoires avec les bibliothécaires !

► **Parc Robert Schuman
Tout public**

Jeux vidéo

► **Mercredis 9 juillet et 27 août de 15h30 à 17h30**

Pour les amoureux du gaming, la médiathèque propose les jeux *Sonic Superstars* et *Nintendo Sports*. À vos manettes !

Entrée libre
À partir de 6 ans

Des DVD pour l'été

► **Mercredis 6, 13 et 20 août à 14h30**

Profitez de l'espace DVD de la médiathèque avec la diffusion de films à destination des adhérents de la médiathèque.

Sur inscription
Pour adulte

Lancement de la saison culturelle

► **Vendredi 5 septembre à 20h30**

Le Théâtre – Cinéma Le Colombier vous invite à une soirée exceptionnelle pour découvrir en avant-première les spectacles qui jalonnent la saison culturelle 2025-2026 à Ville-d'Avray.

Théâtre, danse, musique, cirque, propositions pour le jeune public : cette nouvelle saison s'annonce foisonnante, fidèle à l'esprit d'ouverture et de curiosité qui guide la programmation du Théâtre Le Colombier.

Aux côtés de plusieurs artistes invités, l'équipe du théâtre lèvera le voile sur les grands événements de cette saison pensée pour tous les publics.

Ce rendez-vous sera aussi l'occasion de rencontres privilégiées avec les artistes, d'échanges autour de leurs projets, et d'une immersion dans les coulisses de la création. Des interventions artistiques surprises viendront rythmer la présentation.

La convivialité sera au cœur de cette soirée ; les échanges se poursuivront autour d'un verre de l'amitié, en présence des artistes et de l'équipe du théâtre. Ce moment sera également l'occasion de souscrire un abonnement ou réserver vos prochains spectacles.

Entrée libre

Les abonnements aux spectacles de la saison 2025-2026 sont ouverts au guichet culture situé à l'accueil de la Médiathèque Boris Vian. La vente des billets à l'unité ouvrira quant à elle dès le mardi 26 août.

Théâtre Le Colombier -

1, passage de l'Écume des jours

Retrouvez l'ensemble de la programmation sur villedavray.fr



★ Au cinéma Le Colombier ★

**Du mercredi 9
au lundi 14 juillet**

AVIGNON

- Mercredi 9 juillet à 20h30
- Dimanche 13 juillet à 18h

ENZO

- Samedi 12 juillet à 18h
- Lundi 14 juillet à 14h30

PEACOCK

- Samedi 12 juillet à 20h30 – VO
- Lundi 14 juillet à 20h30 – VO

LOVEABLE

- Dimanche 13 juillet à 20h30

MA MÈRE, DIEU ET SYLVIE VARTAN

- Lundi 14 juillet à 18h

**Du mercredi 16
au lundi 21 juillet**

DRAGON

- Mercredi 16 juillet à 14h30
- Dimanche 20 juillet à 18h

LIFE OF CHUCK

- Mercredi 16 juillet à 20h30 – VO
- Dimanche 20 juillet à 20h30 – VO

ANGE

- Samedi 19 juillet à 18h
- Lundi 21 juillet à 14h30

F1 : LE FILM

- Samedi 19 juillet à 20h30
- Lundi 21 juillet à 20h30 – VO

UN RÊVE PLUS LONG QUE LA NUIT

- Lundi 21 juillet à 18h



Cinéma Le Colombier -
1, passage de l'Écume des jours
Retrouvez l'ensemble de la
programmation sur villedavray.fr



PERMANENCES EN MAIRIE

JURISTE

Vendredi 11 juillet, de 9h à 12h.
Sur rendez-vous au 01 41 15 88 65.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Mardi 15 juillet, de 9h à 12h
Mercredi 16 juillet, de 14h à 16h
Mercredis 11, 18 et 25 juin, de 14h à 16h
Sur rendez-vous au 01 41 15 88 88

CONSEILLER FRANCE RÉNOV'

1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h30.
Sauf vacances scolaires
Sur rdv au 0 800 10 10 21

SERVICES SOCIAL

TERRITORIAL SST 8

Le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au CCAS de Sèvres (14, rue des Caves du Roy). Sur rendez-vous au 01 49 66 67 20 ou sur <https://contact.hauts-de-seine.fr>.

CONSEILLER CRÉATION

D'ENTREPRISES (Seine Ouest Entreprise et Emploi)

1^{er} lundi de chaque mois de 14h à 17h
m.doumer@seineouest-entreprise.com



Un problème, un objet perdu ou trouvé... vous souhaitez contacter la **police municipale** ? Composez le 01 41 15 88 65. Poste ouvert au 13, rue de Saint-Cloud, le mardi, jeudi, vendredi de

8h à 12h30 et de 14h à 19h15, mercredi de 8h45 à 12h30 et de 14h à 20h.

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police : composez le **17 – Police secours**. Vous rencontrez un problème urgent impactant votre quartier et vous souhaitez joindre la mairie ? En dehors des horaires d'ouverture, une équipe d'assistance peut vous orienter ou vous aider. Composez le 01 41 15 88 65.



COLLECTES

DÉCHETS TOXIQUES

Vendredi 18 juillet, de 9h à 12h
Samedi 16 août, de 9h à 12h
Place Charles de Gaulle

DÉCHETTERIES MOBILES DU SYCTOM

Samedi 26 juillet, de 8h30 à 12h30
Samedi 23 août, de 8h30 à 12h30
Place Charles de Gaulle

DÉCHETTERIES FIXES

Horaires, accès et dérogations sur <http://www.syctom-paris.fr/installations-et-projets/les-dechetteries.html>

ENCOMBRANTS

Vendredi 11 juillet
Vendredi 8 août
Déposez vos encombrants la veille dès 19h

Retrouvez l'ensemble des points de collecte sur seineouest.fr (rubrique : déchets)



SANTÉ PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 13 juillet

Pharmacie de la Pointe
2025 avenue Roger Salengro
Chaville
01 47 50 40 80

Lundi 14 juillet

Pharmacie du Marché
29 rue de Jouy
Chaville
01 47 50 42 87

Dimanche 20 juillet

Pharmacie Principale
143 Grande rue
Sèvres
01 45 34 29 70

Dimanche 27 juillet

Pharmacie du Parc
48 rue de Sèvres
Ville-d'Avray
01 47 09 53 62

Dimanche 3 août

Pharmacie Saint-Romain
2 bis avenue de l'Europe
Sèvres
01 46 26 03 73

Dimanche 10 août

Pharmacie du Centre
10 place du Théâtre
Sèvres
01 46 26 95 13

Vendredi 15 août

Pharmacie Cœur de Sèvres
124 Grande rue
Sèvres
01 45 34 00 02

État civil

BIENVENUE AUX NOUVEAUX DAGOVÉRIANIENS :

Melchior HANOTEAU, né le 5 mai
Maria TALEB, née le 6 mai
Kénaël ANDRO AVILA, né le 13 mai
Augustine GABET, née le 15 mai
Mila ROUCAU, née le 16 mai
Constantin BONNAIRE, né le 21 mai

Roméo CRETAS CASALI, né le 22 mai
Lisandru FURNO, né le 30 mai
Taha EL HASSBAOUI, née le 30 mai
Nour SKHAB, née le 15 juin

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS !

Julien LAURENT et Najoua ZBAYAR, le 24 mai
Irosh DE SILVA et Harsha DAMPALLA

GAMAGE, le 10 juin
Clément DUNOYER de NOIRMONT et Lara SARAMITO, le 14 juin

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Yves BALTHAZAR, le 8 avril
Raymond THOMAS, le 18 avril
François BURGUN, le 11 mai
Bernard MARIE, le 12 juin

Ça
se passe

à Ville- d'Avray

Tout l'été

Mise à disposition de jeux de société

📍 Médiathèque Boris Vian

Judis 10, 17 et 24 juillet
→ de 10h30 à 11h30

Lectures sous les arbres

📍 Parc Robert Schuman

Mercredis 9 juillet et 27 août
→ de 15h30 à 17h30

Après-midi jeux vidéo

📍 Médiathèque Boris Vian

Samedi 6 septembre
→ à partir de 14h

Forum des Associations

📍 Place Charles de Gaulle



Vendredi 5 septembre
→ à 20h30

Lancement de la saison culturelle

📍 Théâtre-cinéma
Le Colombier

Samedi 6 septembre
→ à 11h

Accueil des nouveaux arrivants

📍 Au Château

Vendredi 12 septembre
→ à partir de 16h

Marché nocturne

📍 Place Charles de Gaulle

FORUM
des
ASSOCIATIONS
C'est la rentrée

**SAMEDI 6
SEPTEMBRE**

PLACE CHARLES DE GAULLE
DE 14H À 17H30

Commune de
Ville-d'Avray

Commune de

Ville-d'Avray

Vivez votre ville avec la nouvelle application mobile !



Retrouvez à portée de clic :

- ✓ **Actualités**
- ✓ **Événements**
- ✓ **Démarches**
- ✓ **Commerces**
- ✓ **Famille**
- ✓ **Carte interactive**

...



Disponible gratuitement sur

